



Montpellier, le 24/10/2012,

Compte-rendu du CHSCT ENAC du 23/10/2012

En préambule au CHSCT, l'intersyndicale CGT-UNSA-CFDT-FO a demandé que soit trouvée une solution au malaise qui règne entre certains agents de DER/TA et DFPV/OP. L'intersyndicale demande à l'administration de trouver une solution pour mettre fin aux problèmes liés à la compréhension et l'organisation du FTO ENAC, ainsi qu'aux oppositions entre les agents concernés. L'administration prend acte et proposera des solutions en CHSCT (voir plus bas) et en CT.

Le compte-rendu de la séance du 19 juin étant approuvé, l'administration a fait état des **suites données** et des remontées HSCT des centres.

Les assistants de prévention oeuvrent à la rédaction des **fiches individuelles d'exposition au risque**. Elles ont été rédigées à Castelnaudary, la prochaine étape sera à destination de la DI de Carcassonne (risques liés au travail des PN). A terme, tous les agents de l'ENAC auront été consultés (hors centres compris). Les fiches rédigées seront vérifiées par les agents en entretien annuel, puis validées par une autorité à définir. Ces fiches sont destinées à suivre l'agent pendant et après sa carrière.

Des centres sont remontés les problèmes récurrents de gestion et approvisionnement des **équipements de protection individuelle (EPI)**. SG/IL regrette de ne pas être informé par les correspondants locaux et s'étonne des difficultés rencontrées au vu des catalogues proposés. Cependant, SG/IL reconnaît que le marché global peut compliquer certaines procédures. Il sera donc rappelé ces procédures aux correspondants locaux qui seront réidentifiés, et les difficultés actuelles seront prises en compte pour l'avenir. FO rappelle aussi la possibilité de compenser ponctuellement des carences avec les crédits locaux.

L'absence d'infirmier (ère) à Montpellier pose de réels problèmes de suivi réglementaire des personnels. L'ENAC remontera cette remarque à la DGAC.

Point d'information FIPHFP : la mise en place, par cette convention, d'une politique handicap à l'ENAC, sera dès cet automne illustrée par une campagne « semaine pour l'emploi



des personnes handicapées ». 9 programmes d'actions sont identifiés dont des recrutements, des aménagements de postes...

Un point a été fait sur les **investissements en cours à l'ENAC**. L'importance de celui-ci à Montpellier (IENAC par apprentissage) est la raison du CHSCT sur ce site. Une présentation globale a été faite des projets : réfections thermiques à Toulouse (F, G, H, O), poursuite des travaux des bâtiments A, B et D dans le cadre du SPSI, mise aux normes électriques à Melun, travaux divers sur tous les centres. FO souhaite évoquer le centre de Grenoble, dont l'hébergement mériterait un rajeunissement. L'administration confirme, mais il n'est pas prévu de travaux sur des bâtiments qui sont cependant conformes à la réglementation.

Le futur **manuel « hygiène sécurité environnement » (HSE)** de l'ENAC est toujours en cours d'élaboration. Il présente les dispositions générales prises par l'ENAC en matière d'HSE. FO a demandé qu'y soient intégrées les procédures relatives à la reconnaissance de maladies professionnelles.

Une circulaire d'organisation de **comités locaux de suivi médical** a été votée en CT DGAC. L'ENAC se mettra en conformité à réception de la circulaire. L'administration a voulu organiser un comité dès septembre pour traiter de cas de malaise au travail et d'adaptation à l'emploi. FO met l'accent sur l'utilité d'un comité qui, en toute objectivité, doit chercher à dédramatiser des situations en étudiant et proposant rapidement des solutions à la souffrance d'agents. L'évolution des conditions de travail liée à la mise en place du plan de modernisation n'a donné lieu à aucune alerte particulière auprès de la Sécurité des Vols.

La possibilité de **télétravail** à l'ENAC a été évoquée. Une loi a été votée mais n'est pas applicable en l'absence de décret. L'ENAC ne prendra pas d'initiative en l'absence d'un cadre DGAC.

L'animateur sécurité des vols (ASV) a présenté les risques dus au **pointage laser** sur les avions en approche, et a détaillé les actions d'information et de recommandation faites aux personnels DFPV concernés (publications, réunions SV, formations EPL).

FO a signalé un dysfonctionnement de **climatisation en salle ELECTRA** à Toulouse/ATM. SG/IL a enregistré notre demande et mis en œuvre une procédure de relèvement de température. Une solution de modification du flux sur les personnes concernées est à l'étude en concertation avec ATM.

Vos représentants FO :

Thomas ROBQUIN, Martin ROLLAND, Luc TOURNIER, Jean-Christophe MAZIN, Jean-Marie COURRIER

